

Saint-Maurice

INFO

{SEPTEMBRE 2018}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



Prêts pour la rentrée!

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ RENTRÉE SCOLAIRE



P.8-9-10

◇ À LA UNE



P.6-7

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier / 8-9-10

Solidarité / 11

Économie / 12

Culture / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

CONSEIL MUNICIPAL

27 septembre

20h30 - Hôtel de Ville

FÊTE DE LA SAINT-MAURICE

29 et 30 septembre

Saint-Maurice

SEMAINE BLEUE

Du 8 au 14 octobre

Saint-Maurice

Saint-Maurice **INFO** :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobestock - Service Communication, J.P. Le Nai.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne





Déjà la rentrée ! J'ai été heureux de retrouver des parents, des enfants, et des enseignants satisfaits de la qualité de nos établissements scolaires, lors de la tournée effectuée le jour de rentrée. Nos efforts d'investissement, renouvelés depuis plusieurs années, contribuent à créer un cadre de travail agréable et favorable à la réussite scolaire. La relation de proximité que l'équipe municipale cultive auprès des Mauritiens permet aussi de ressentir au plus près l'émotion qu'éprouvent les enfants découvrant leur école ou leur classe, et leurs parents.

Les services municipaux se sont attelés à réaliser les travaux nécessaires. Nous avons travaillé en parfaite collaboration avec les directrices de nos écoles alors que se remet en place la semaine de 4 jours pour laquelle une très grande majorité d'entre vous s'est prononcée.

Les vacances n'ont pas endormi notre vigilance et nous avons continué le dialogue, parfois difficile mais que nous voulons constructif, avec l'État sur quelques sujets sensibles.

C'est le cas de l'avenir du bureau de poste à Montgolfier : notre fermeté et notre capacité à élaborer des propositions ont conduit La Poste à infléchir ses positions. Nous allons garantir le maintien de la plupart des missions du service public postal dans ce quartier. Cet accord devra aussi inclure un partenariat innovant pour affirmer notre ambition culturelle sur le site rue Fragonard. Avec l'ouverture du kiosque de la place Montgolfier, ce quartier sera plus vivant. Nous nous sommes battus pour qu'il s'installe car un kiosque c'est bien plus qu'un lieu de vente de journaux. C'est un lieu d'animation, de convivialité et de citoyenneté. A vous, maintenant, de le faire vivre.

Les discussions sont plus difficiles avec la Préfecture de police afin de préserver l'ouverture de nuit du commissariat de Charenton-le-Pont. Je vous invite à rejoindre les 4 000 Mauritiens et Charentonnais qui ont déjà signé la pétition lancée par Hervé GICQUEL et moi, sur le site de Change.org. La mobilisation doit s'amplifier pour que nous ayons une chance d'être entendus, pour que notre commissariat ait vraiment les moyens d'assurer votre sécurité 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

D'autres dossiers, comme la poursuite des travaux d'extension des protections phoniques le long de l'A4, vont exiger une nouvelle mobilisation. Ce chantier, indispensable au bien-être des riverains mauritiens, a été brutalement interrompu, sans information donnée à la Ville, malgré la promesse faite par le ministre de l'équipement, devant l'Assemblée nationale sur intervention de notre député Michel HERBILLON.

En cette rentrée, la vie quotidienne des Mauritiens est également perturbée par des décisions de la Ville de Paris prises sans concertation, qu'il s'agisse de la fermeture de l'avenue de Gravelle, de ses attermolements sur la gestion de Vélib' et d'Autolib' ou de ses nouveaux projets concernant le Bois de Vincennes. Avec l'appui de nos parlementaires et en collaboration avec mes collègues maires des villes voisines, nous allons prendre des initiatives pour obtenir de la Ville de Paris un plus grand respect de nos habitants.

L'automne s'annonce actif et déterminant. Et déterminés, mes collègues du Conseil municipal et moi, nous le sommes plus que jamais.

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Patricia RICHARD, tête de liste aux élections municipales de 2014, conseillère municipale d'opposition, m'a fait part de son choix courageux de rejoindre notre majorité. Elle en explique les raisons dans la tribune qu'elle signe dans ce numéro. Je lui souhaite une chaleureuse bienvenue dans la majorité municipale. Elle y apportera toutes ses idées, ses qualités humaines et son attachement sincère à notre ville. Saint-Maurice mérite l'union de toutes les bonnes volontés.

De belles vacances pour nos jeunes

Les jeunes Mauritiens accompagnés par les animateurs dévoués de la Ville ont pu vivre un bel été dans les centres de loisirs à Saint-Maurice ou lors des séjours comme ici dans les Landes.



Paris libéré il y a 74 ans

Saint-Maurice a célébré la Libération de Paris lundi 27 août place Charles de Gaulle. Un hommage au courage et à la détermination des héros de ces journées et particulièrement de ceux qui sont morts à cette occasion dans notre ville : Jean Biguet, Raymond François, Raymond Leproust, Jean Viacroze et Léon Malthierry.

Pique-nique inter-génération

Mercredi 11 juillet, les enfants des centres de loisirs, des membres du Conseil des seniors et des familles se sont retrouvés pour pique-niquer en bord de Marne. Des tables et des chaises avaient été installées devant le Pavillon pour l'occasion. Igor Semo, Krystina Béhêtre et Hélène Coupé sont venus les saluer et partager ce bon moment de convivialité !



Jumelage suisse

Comme chaque été, nos correspondants de Saint-Maurice du Valais en Suisse sont venus nous rendre visite. Merci aux familles d'accueil mauritiennes de perpétuer cette belle tradition du jumelage. Rendez-vous en février pour l'échange en retour !

SAINT-MAURICE A PRIS SES QUARTIERS D'ÉTÉ !

Cette première édition du Quartier d'été sur la place Montgolfier au mois de juillet a été un franc succès ! Les installations mises en place par la Ville et l'esprit festif de la Coupe du Monde ont permis à tous de se retrouver dehors dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.



UN GRAND MERCI AUX ASSOCIATIONS POUR LEUR DYNAMISME ET LEUR IMPLICATION DANS L'ANIMATION DE CETTE FÊTE ESTIVALE.

EN BREF

Challenge citoyen

Vous avez **jusqu'au 30 septembre** pour participer au Challenge citoyen organisé par la municipalité sur le thème « Ville connectée et lien social ». Cet appel à micro-projets a pour but d'améliorer le Vivre Ensemble, créer du lien social et développer la solidarité entre les Mauritiens par le biais de nouveaux réseaux.

Tous les Mauritiens âgés d'au moins 15 ans (autorisation parentale exigée) à titre individuel ou collectif peuvent participer.

Comment s'inscrire ?

- retirer un dossier de candidature auprès de la Direction de la Famille et du Jumelage (1^{er} étage de la Mairie).
- soit le remplir directement sur le Portail Citoyen.

L'association le Français pour tous recrute des formateurs

L'association a pour vocation d'accompagner les adultes dans l'apprentissage du français ou en difficulté avec la langue française. Vous maîtrisez la langue française ? Rejoignez l'équipe pour l'année scolaire 2018 – 2019. Vous aurez le choix du niveau d'enseignement, des heures et jours d'intervention.

Les cours sont dispensés dans plusieurs salles de l'Espace Delacroix, **les lundis et mardis après-midi de 14h à 16h et les lundis et jeudis en fin d'après-midi de 18h à 19h30** (pour les apprenants non disponibles en journée).

Contact : Daniel Doron au 06 80 70 01 75 ou Didier Dran au 06 69 37 14 26

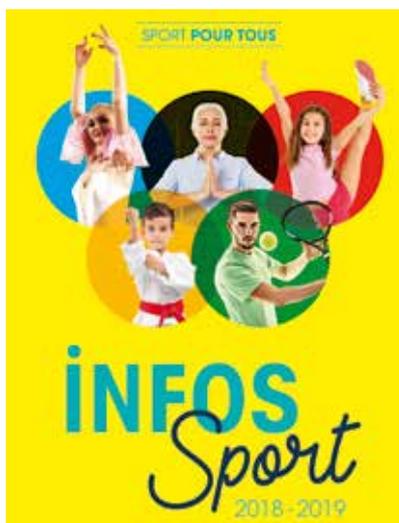
Soutien scolaire

L'Association Générale des Familles accompagne les enfants en difficulté scolaire du CE1 à la 3^e **les mardis** :

- de 16h30 à 18h, salle des Associations, 6 place Montgolfier
- de 16h30 à 19h30, salle Pagnol, 6-8 impasse Junot

Inscriptions le **2 octobre de 17h à 19h30**, impasse Junot.

Renseignements : 06 62 69 97 76 - agfsaintmaurice@hotmail.fr
<https://blog.agf-saintmaurice.fr>



Comment peut-on découvrir une activité ?

Le Service des Sports organise « La Semaine du Sport » du **17 au 22 septembre 2018**. À cette occasion, vous pouvez participer aux activités en respectant les horaires et les catégories d'âge définis pour chaque discipline. En dehors de cette semaine, seules les personnes ayant remis leur dossier complet pourront assister aux cours.

Comment devenir adhérent ?

Se présenter au secrétariat du service des sports muni d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité, d'un certificat médical d'aptitude et d'un chèque du montant de la cotisation à l'ordre du Trésor public.

Guide des sports disponible en téléchargement sur www.ville-saint-maurice.com

Envie de sport?

Vos activités pour la rentrée

Afin de répondre aux attentes du plus grand nombre, la Ville propose un large panel de disciplines adaptées aux sportifs novices ou plus expérimentés. Plongez-vous dans le guide des sports pour découvrir toutes les propositions d'activités du Service Municipal des Sports pour l'année 2018-2019.

Où?

Au secrétariat du Service des Sports
 Centre Municipal des Sports
 9 avenue de la Villa Antony.
 Tél : 01 45 18 82 50

Quand ?

Depuis le 1^{er} septembre : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

À partir du samedi 22 septembre : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Permanences exceptionnelles : lundi 24, mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28 septembre jusqu'à 21h.

Loto au profit d'Ankasina

Dimanche 14 octobre à 14h

Troisième édition du loto du Conseil des seniors ouvert à tous et toujours au profit des enfants de Madagascar. Chaque année, grâce à vos dons, vous soutenez le Centre d'Enfants déshérités et orphelins de Tananarive créé en 1995 par Sœur Thérèse de l'Yvonne qui nous a quittés cette année. Cette action a permis d'apporter des aides indispensables pour résoudre des problèmes de santé, d'alimentation et d'éducation. L'intégralité de la recette sera versée à l'association Solidarité Ankasina France pour les enfants qui ne sont pas scolarisés et qui sont livrés à eux-mêmes.

Prix des cartons : **5€ les 3**

Salle Louis Juvet - 14 rue Paul Verlaine

Ouverture des portes à **13h30**.



La Ville se dote de 3 véhicules électriques



Désireuse de réduire son impact environnemental, la Ville poursuit sa mise au vert. Elle a fait l'acquisition de trois véhicules électriques (deux citadines et un utilitaire) destinés aux services de la voirie et des espaces verts.



Cette acquisition porte à quatre véhicules la flotte électrique de la commune, nombre auquel il faut ajouter 2 vélos, utilisés par différents services pour se déplacer dans la ville ou à ses abords immédiats.

Le 100% électrique s'adapte en effet parfaitement aux déplacements citadins et aux courtes distances puisque leur autonomie n'excède pas 200 km. Véhicules silencieux, ils sont particulièrement appréciables en ville sur des vitesses modérées. Ils se chargent sur une borne de rechargement spécifique.

L'achat des véhicules et des bornes de recharge est subventionné par la Métropole du Grand Paris (11 839€) et le SIPPEREC (11 140€).



Vous aussi, si vous souhaitez faire l'acquisition d'un véhicule électrique, vous pouvez bénéficier d'aides :

- Un bonus écologique de 6 000 euros est accordé par l'État (www.service-public.fr).
- Une aide allant jusqu'à 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique, hybride rechargeable ou hydrogène en remplacement d'un véhicule immatriculé avant 1997 et détenu depuis au moins un an, est accordée par la Métropole du Grand Paris (www.metropolegrandparis.fr).

Nouveaux Vélib' : retard et compensation pour les abonnés

Malgré les annonces du Syndicat Vélib' Métropole concernant le déploiement du nouveau service Vélib', Smovengo, le titulaire du marché n'a pas été en mesure de tenir ses engagements. À Saint-Maurice, 2 stations devaient voir le jour à la fin du mois d'août. Le nouveau planning annoncé fait état d'un retard de plusieurs semaines.



Pour compenser les retards pris dans le déploiement des stations et sous la pression des élus, le Syndicat Vélib' Métropole a décidé de mettre en place des mesures compensatoires pour les usagers :

- les abonnés Vélib' actuels bénéficieront de 30 minutes gratuites pour tester les nouveaux Vélib' électriques.
- jusqu'au 30 novembre les nouveaux abonnés bénéficieront de 50% de réduction pour toute souscription ou renouvellement d'un abonnement V-Plus (Vélib' mécanique) ou V-Max (Vélib' électrique et mécanique), pour les mois de septembre, octobre et novembre.

Rentrée scolaire en route pour une nouvelle année !

Après deux mois de vacances bien mérités, 1200 petits Mauritiens ont retrouvé copains, cartables, maîtresses et cahiers. Les uns dans une école entièrement nettoyée du sol au plafond grâce au travail impressionnant effectué par les agents d'entretien, les gardiennes et les Atsem. Les autres dans un établissement qui a fait l'objet de travaux plus conséquents durant l'été.

Les missions de la Ville dans les écoles

Financer
les classes
découvertes

Définir le périmètre
scolaire et affecter
les enfants dans une
école

Organiser et
financer les temps
périscolaires
(restauration,
accueil du matin et
du soir...)

Soutenir
les projets
pédagogiques

Acheter les
fournitures
scolaires

Renouveler
le mobilier et
entretenir les
bâtiments

Acteur de la
co-éducation

Financer le
déploiement du
numérique dans les
écoles (tablettes et
vidéoprojecteurs
interactifs)

Des écoles rénovées

La Ville a profité des vacances d'été pour réaliser les travaux d'entretien des écoles afin d'améliorer le confort des enfants et des enseignants :

- École élémentaire du Centre¹ : peinture des classes de CP et du plafond du réfectoire, pose de protections dans le couloir et dans l'escalier du couloir fenêtre.
- École maternelle du Plateau² : peinture du plafond de l'accueil et du hall, peinture de l'accueil de loisir au 1^{er} étage et pose de protection murale.
- École de Gravelle³ : nettoyage de la cour élémentaire et des escaliers, changement des luminaires dans le préau élémentaire, pose de protection murale au 2^e étage en élémentaire.



*Parents d'élèves,
n'oubliez pas de
voter !*

Participez à l'élection de vos représentants au Conseil d'École **le 12 ou le 13 octobre**. Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à être vous-mêmes candidats à cette élection.

Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires.

Pédibus

À pied vers l'école en toute sécurité avec le concours des parents

Le Pédibus est destiné aux élèves du CP au CM1 des quartiers du Plateau et de Delacroix qui se rendent au bâtiment principal de l'école du Centre. Les parents conducteurs permettent d'assurer en toute sécurité le parcours du Pédibus jusqu'à l'école. Ce principe fonctionne avec la mobilisation et l'implication des parents dans l'organisation.

DÉMARRAGE LE JEUDI 8 SEPTEMBRE

Arrêts

- **Square du Val d'Osne - 8h05**
- **Verdun - 8h10**
- **Épinettes - 8h15**
- **Place du Cadran - 8h15 (nouvel arrêt)**

Si vous souhaitez intégrer l'équipe des conducteurs et que votre enfant participe au Pédibus pour l'année scolaire, contactez l'accueil Famille en mairie au 01 45 18 82 78.

Portail famille

de nouvelles modalités de réservation depuis le 3 septembre

Le portail famille a été mis en place pour faciliter les démarches administratives des Mauritiens liées à la petite enfance, la vie scolaire et aux activités périscolaires et extra scolaires des enfants. Ce service en ligne, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, évolue. Depuis le 3 septembre la réservation préalable des activités suivantes est obligatoire :



Pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs, les accueils périscolaires et les études



La réservation devra s'effectuer au plus tard

3 jours
avant



le jour ou la période de fréquentation souhaitée

Pour les vacances scolaires



La réservation devra s'effectuer en amont de chaque période jusqu'à

15 jours*
avant



**(8 jours avant pour toute modification ou annulation)*

RÉCEPTION DES JEUNES DIPLÔMÉS

Vendredi 12 octobre à 19h

Jeune bachelier, nouveau diplômé ? N'hésitez pas à vous faire connaître ! Pour vous féliciter de votre réussite, la municipalité organise dans le hall de l'Espace Delacroix (27 rue du M^{al} Leclerc), le **12 octobre à 19h**, une réception en votre honneur. Coupon à compléter et à envoyer par mail [sur manifestations@ville-saint-maurice.fr](mailto:manifestations@ville-saint-maurice.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - Service des Relations Publiques – 55 rue du M^{al} Leclerc – 94410 Saint-Maurice, accompagné impérativement de la copie du diplôme ou du relevé de notes **avant le vendredi 28 septembre. Votre famille est la bienvenue!**

Nom : Prénom :

Âge : Adresse :

Diplôme obtenu :

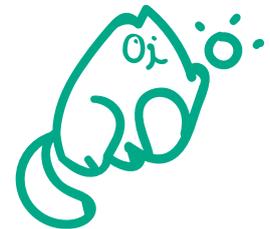
Au collège / lycée :

Etudes suivies :

Métier souhaité :

Nombre de personnes :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Comment se connecter à l'espace Famille ?

Vous pouvez accéder à votre espace en cliquant sur l'icône Portail Famille, sur la page d'accueil du site de la Ville. Sur l'écran suivant, saisissez l'identifiant et le mot de passe que vous avez reçus par courrier. Lors de votre première connexion, il vous sera demandé de valider la charte d'utilisation du portail.



Comment effectuer une réservation ?

En cliquant sur le nom de votre enfant, vous pouvez sélectionner la prestation que vous souhaitez réserver. Le calendrier s'affiche : vous pouvez réserver jour par jour, par semaine entière, par mois ou à l'année.



Comment consulter votre dossier ?

Dans le menu de gauche, vous pouvez accéder à votre profil. Celui-ci vous permet de consulter les informations enregistrées dans votre dossier : adresse, situation du foyer, téléphone, contact.



Semaine Bleue : Agissons ensemble !



Le service Animation retraités et le CCAS vous convient à participer à une semaine d'activités du lundi 8 au dimanche 14 octobre 2018.

De nombreuses animations vous seront proposées autour du thème « Agissons ensemble! ». Au programme cette année : spectacles, sport, conférence, visites, ateliers et des moments gourmands bien évidemment ! L'accent sera mis sur les relations intergénérationnelles avec plusieurs animations avec les enfants des centres de loisirs et sur l'écologie. Le programme détaillé est disponible dès à présent sur le site de la Ville rubrique « seniors » et sera envoyé par la Poste courant septembre à tous les seniors abonnés.

Inscriptions

- à la **Mairie**, service Animation retraités : 55, rue du M^l Leclerc, renseignements au : 01 45 18 80 50 ou 80 57 - le **20 septembre** de 14h à 16h et le **26 septembre** de 9h à 11h30.
- à la **Résidence de Presles** : 41, avenue du Chemin de Presles - 01 48 86 68 99 - les vendredis **21 et 28 septembre** de 14h à 16h.

L'inscription est obligatoire ainsi que le règlement pour les manifestations payantes.

COUPON FÊTE DE SAINT LA MAURICE

Vous avez 65 ans ou plus, le Centre Communal d'Action Sociale vous invite au déjeuner de la Saint-Maurice le samedi 29 septembre à 12h30 à l'Espace Delacroix.

Coupon réponse à retourner avant le **lundi 18 septembre** à l'Hôtel de Ville – Service Animation Retraités – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice.

Madame / Monsieur :

Né(e,s) le : .../.../..... - .../.../.....

Tél :

assistera(ont) au déjeuner de la Saint-Maurice.

Pour faciliter vos déplacements, un car sera mis en place : départ à 10h45. Arrêts : Pont de Charenton / Verdun / Rue du Val d'Osne, angle avenue de Verdun / Passerelle de Charentonneau / Ecole de Gravelle / Jardins d'Arcadie / rue des réservoirs, près de la pharmacie et Résidence de Presles.

Pour tout renseignement, contactez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.

Agenda



Sortie

Mardi 11 septembre

Cueillette à Coubert

Rendez-vous pour un après-midi cueillette.

Participation sur inscription

Départ du car à 13h30

Ciné-club

Mardi 18 septembre

Il a déjà tes yeux

Projection à 14h à l'Espace Delacroix suivie d'un goûter.

Comédie. Sali et Paul reçoivent un appel : leur dossier d'adoption est approuvé. Il a 6 mois, s'appelle Benjamin, il est blond aux yeux bleus et il est blanc. Eux... sont noirs !

Participation sur inscription : 2€

Départ du car à 13h15

Atelier créatif

Jeudi 27 septembre

Réalisation de cartes en 3D

Atelier proposé par Fanny PLUME de 14h à 16h. Résidence de Presles - 41 avenue du Chemin de Presles

Participation : 5€ la séance

Départ du car à 13h30

Réunion de rentrée

Vendredi 28 septembre

Marche à Saint-Maurice

Rendez-vous à 10h salle Marcel Pagnol pour ceux qui veulent se détendre et marcher cette année !

Atelier

Mardi 3 octobre

Atelier d'art floral intergénérationnel

De 10h à 12h

Venez apprendre à composer un beau bouquet avec Arlette et les enfants et repartez avec ! Participation : 5€

Espace Delacroix - suivi d'une collation

Inscription au 01 45 18 80 57.



Demandez le journal !

La presse a fait son retour fin août quartier Montgolfier au grand bonheur des riverains qui ont accueilli la nouvelle à bras ouverts.

Suite à une convention passée avec la Ville, la société Mediakiosk a ouvert un kiosque à journaux sur la place Montgolfier. **Ce commerce de proximité vient renforcer la dynamique du quartier et pallier la fermeture de la librairie rue Paul Verlaine.**

L'équipement de 15m² est réservé exclusivement à la vente de journaux, publications, livres et collections périodiques et à titre accessoire, à toutes les activités commerciales exercées par les kiosquiers-diffuseurs de presse (cartes postales, papeterie, confiseries, boissons...).

Adresse : 2 place Montgolfier - Horaires : du lundi au samedi de 7h à 19h, le dimanche de 8h à 13h.

Amateurs de bons produits, rendez-vous au marché Émile Bertrand



Saint-Maurice dispose d'un marché couvert de 1 500 m² situé à l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue Edmond Nocard.

Convivial, accueillant et bien achalandé, il propose essentiellement des commerces de bouches (charcutiers, fruits et légumes, champignons, volaillers, poissonniers, produits biologiques...) mais aussi quelques commerces à l'extérieur de la halle (fleuriste, vendeur de matelas...).

Au-delà du service de proximité, le marché Émile Bertrand est aussi créateur de liens et de rencontres. Il incite, flânerie en tête et panier en main, à consommer mieux et manger sain !

Jours de tenue : les mardis, vendredis et dimanches matin de 8h à 13h.

- Mme Corre, le nouveau fromager, est installé à la place du traiteur asiatique qui a quitté le marché.
- Le charcutier, M. Heyne, a changé de stand pour s'agrandir.
- Le stand de vente de champignons, fruits et légumes de Mme Miele est désormais à l'extérieur.
- Le fromager M. Domart est remplacé par M. Speissmann sur le même stand et pour la même activité.
- Le fleuriste M. Dupeyroux est remplacé, sur un stand à l'extérieur, par Mme Koenen pour la même activité.
- Le traiteur italien «Excel-Réception» est remplacé par Cabrelli & Fils, sur le même stand et pour la même activité.

NOUVEAUX à Saint-Maurice

Cabinet de psychothérapie pour enfants-adolescents et adultes
Carole Tamaillon, psychanalyste
12 rue Jean Renoir - 06 73 79 42 07
carole.tamaillon@yahoo.com

Secrétariat @ tout prix
Olivia Attal, assistante indépendante
06 14 39 42 26
<https://www.secretariatoutprix.fr>

Centre de Rééducation Nutritionnelle Psycho-Comportementale
Claudia Lascabanes - 3 rue Paul Verlaine
06 60 41 61 06 – 09 81 34 43 40 - www.nnpc.fr

Une diva à Sarcelles

Après avoir subi la lente agonie de sa carrière de soprano, Piëtra Michetskaïa (de son vrai nom Pierrette Michon) s'est progressivement «emmurée» dans la cuisine de son minuscule appartement de Sarcelles.

Réservant désormais ses prestations à un public imaginaire, elle se produit jour et nuit, flanquée de vieux oripeaux qui furent autrefois ses glorieux costumes de scène.

De et mis en scène par Virginie Lemoine

Avec : Brigitte Faure, Serge Noël, Lucie Barret, Jozef Kapustka

Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M^{al} Leclerc

Tarifs : 20 € / réduit 15 €

Tarifs abonnement : 45 € (pass 3 spectacles) / 80 € (pass 6 spectacles)

Réservations et achats de places par mail : theatre@saintmaurice.fr / à la régie : 1^{er} étage de la Mairie / par téléphone au 01 45 18 80 04 (répondeur) / sur place : ouverture de la billetterie 1h avant le début du spectacle (réservation conseillée).

Attention : les places non réglées 48 heures avant la représentation ne vous sont plus garanties.

SAMEDI
13 OCTOBRE 2018 - 20H

Comédie musicale



Un car municipal sera à la disposition des Mauritiens. Trajet effectué : départ à 19h de l'arrêt de bus : «Pont de Charenton» puis arrêt «Verdun» (près du 4 rue de Verdun); «Église Saint-André»; «Val d'Osne» (face au n°4 Val d'Osne); «Passerelle de Charentonneau»; «Écoles de Gravelle»; «Jardins d'Arcadie»; «Rue des Réservoirs» (près de la pharmacie); «Résidence de Presles».

Ouvrons les guillemets Un cri du cœur

Vendredi 5 octobre à 20h30

Deuxième partie des Voyages de Valérie, où les passagers emportent dans leurs bagages des textes et des musiques de Jacques Prévert à Juliette et d'autres encore qui ont marqué l'histoire de la chanson française du milieu du 20^e siècle à aujourd'hui.

Par Valérie Haltebourg, comédienne-chanteuse.

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice - 01 45 18 81 71



Journées européennes du patrimoine aux Hôpitaux de Saint-Maurice

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

• Visite historique

Balade guidée avec pour axe les grands personnages qui ont marqué l'histoire des Hôpitaux de Saint-Maurice dont les rapides biographies jalonnent le tableau historique des lieux.

Départ à 14h30 - durée : environ 2h.

Rendez-vous à l'entrée du 14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice.

Gratuit - Sans inscription préalable.

• Lecture : « La folie des poètes »

La « folie » renferme une palette de couleurs à la notion abstraite. De l'émerveillement captateur ou passionné au délire le plus inquiétant, les différentes facettes de la folie sont infiniment nombreuses et subtilement différentes. Il existe autant de folies que d'individus. L'absurdité du monde et des Hommes introduit la folie qui s'empare de l'esprit. Et qui de mieux qu'un poète, cet être sensible, pour retranscrire sa propre folie ou celle qui l'entoure ?

Départ à 15h - Durée de la lecture : environ 1h.

Rendez-vous à l'ancien cloître (patio des écoles ENKRE et IFSI) 14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice.

• Exposition : « L'art du partage et le partage de l'Art »

Rétrospective en images des événements de l'année, différents textes, articles et ouvrages mettant à l'honneur l'art du partage de l'Art... à travers le temps. De 13h à 17h à l'Espace socio-culturel.

Entrée par le 14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice.

Visite par groupes de 10 personnes.

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

• Visite de la Chapelle

De 14h à 17h à la Chapelle (site Esquirol).

Entrée par le 14, rue du Val d'Osne - Saint-Maurice.

• Visite libre des jardins

Plus de 40 hectares à découvrir.

De 10h à 17h30.

Entrée par le 14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice.

Et si on reparlait « baignade en Marne »

L'épisode de canicule de l'été est encore fort présent. Face à une telle situation, bien sûr, il y a la clim ! Mais les vacances sont synonymes d'évasion et de plein air. D'où l'engouement général pour la baignade.

Or Saint-Maurice dispose à cet égard d'une ressource de proximité incontestable : la Marne.

La baignade en Marne a longtemps été un fleuron des loisirs offerts en petite couronne. Les guinguettes, les vieilles cartes postales et certains films issus des studios de Saint-Maurice en témoignent abondamment.

C'est par arrêté préfectoral du 31 juillet 1970 que la baignade en Marne fut interdite : *Escherichia coli* obligent ! Mais pas que : risques chimiques, risques physiques aussi, conduisant encore récemment l'ARS Île-de-France à faire un rappel sur cette interdiction.

Que fait la Mairie pour améliorer la qualité de l'eau en Marne ? Adhérente historique et active du syndicat Marne Vive, elle a veillé à l'installation de stations de décantation des huiles issues des eaux pluviales au droit des protections phoniques de l'autoroute A4 (la DiRIF mène actuellement un projet plus ambitieux de traitement des eaux de l'échangeur A4/A86), engagé, depuis quinze ans, le projet de réhabilitation du bras de Gravelle, arrêté un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) avec un dispositif d'encouragement au raccordement des eaux usées au tout-à-l'égout ...

Ces efforts apportent aujourd'hui des résultats concrets. Le syndicat procède à des analyses régulières de la qualité bactériologique de la Marne : les derniers résultats connus des mesures de l'été 2017 confirment l'amélioration progressive de la « baignabilité ». Meilleurs résultats à Gournay et à Saint-Maurice !

L'objectif « baignade en Marne 2022 » est désormais réaliste. Cinq communes, dont Saint-Maurice sont déjà candidates à la baignade en 2022, dans le sillage de l'organisation des épreuves nautiques des Jeux Olympiques de 2024, avec en héritage une baignade pérenne à Saint-Maurice.



ALAIN GUÉTROT

1^{er} maire-adjoint

Chargé du cadre de vie (propreté, environnement, voirie) et de la ville numérique

Liste Union pour Saint-Maurice

contact@unionpoursaintmaurice.fr

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Motivée par le souci de servir au plus près du terrain les intérêts des Mauritiens, et de mettre mes idées en conformité avec mes choix politiques, j'ai entamé une démarche qui me permettra prochainement de rejoindre la majorité municipale en tant que membre non inscrite.

Cette perspective d'apporter ma contribution au travail collectif mené par une équipe aguerrie m'enthousiasme. J'en profite pour remercier l'ensemble des élus et les personnels de la ville pour leur travail remarquable.

Je ne renonce ni à mes idées ni à mes valeurs, celles figurant dans le programme de ma liste « Saint-Maurice Autrement », (Municipales de 2014). Je m'efforcerai de les faire vivre à travers des politiques locales qui profitent à tous les habitants.

À l'échelle de notre Saint-Maurice, en tant que future élue de la majorité, je souhaite contribuer tout particulièrement à la promotion et au soutien :

1/ de l'économie sociale et solidaire

2/ du développement durable

3/ de la démocratie participative

Les actions que je proposerai seront à bâtir en concertation avec les élus, les citoyens et les acteurs du territoire concernés.

Enfin, d'une façon plus générale, je tâcherai d'être le plus souvent possible sur le terrain au côté des autres élus.



Patricia RICHARD,

Conseillère municipale

PatriciaRichard1967@gmail.com

Il va où ce « pognon de dingue » ?

34 sociétés du CAC 40 ont réalisé 47 milliards de profits au 1^{er} semestre, retrouvant ainsi le niveau de profit d'avant la crise.

Mais il va où « ce pognon de dingue » ? L'ONG OXFRAM a constaté que la France était sur le podium pour la distribution des dividendes, c'est-à-dire que les richesses produites sont piégées dans des circuits annexes stériles, alors que les flux économiques, c'est-à-dire la vie des entreprises, ont besoin de la demande des ménages et des collectivités.

Et la commune de Saint Maurice a besoin de moyens financiers pour réhabiliter le Capitole, les activités périscolaires maintenues à la rentrée. Nos écoles ont besoin de maîtres ; 30 élèves par classe c'est trop pour réussir, affirment les parents de l'école du centre.

Claude NICOLAS,
Conseiller municipal

**Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne**

cgg.nicolas@wanadoo.fr

saintmauriceresolumentagauche.wordpress.com



Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 9 septembre Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
Tél.: 01 43 75 14 68

Dimanche 16 septembre Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

Dimanche 23 septembre Pharmacie des deux communes

46 av de Lattre de Tassigny
Saint-Maurice
Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 30 septembre Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Samedi 7 octobre Pharmacie Mondot

2 rue du Général Leclerc à Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS

**Vous ne recevez pas le Saint-Maurice
Info dans votre boîte aux lettres ?**

Contactez le service communication :
communication@ville-saint-maurice.fr

Permanences de la municipalité



De 11h à 12h

- Place Montgolfier et salle des Arcades le **samedi 6 octobre**
- Marché Émile Bertrand le **dimanche 7 octobre**

Permanence de votre Député



Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice le **lundi 24 septembre à partir de 18h.**

État civil



Naissances :

Jeanne FIERENS TEYSSÈDRE – Ava KESSLER – Antoine CLEMENT – Pierre BIGOT - Laura NOBILI MEURGEY – Edouard DELOGU GUERRINI – Fahri KARABULUT – Maël NUGUES – Yassin MELKI – Ava ZERBIB – Margaux GARCIA JOLY – Maxime GHENASSIA – Noah SARFATI – Léon KONY DE FREITAS – Clara SARMIENTO CASTILLO – Raphaël TRAMIER – Badre SEKRAFI – Léon NEUVILLE

Décès :

Serge CAS – Huguette COMPAGNON veuve RICHY – Simonne PITET veuve REMONDIÈRE - Jacques FONTAINE – Aïcha ABITBOL épouse GUEJ – Hedhili BELABIED – Nadia KETANI née BOUZID - Abdourahmane DIALLO – Nathalie BEN HAIM – Suzanne VIROT veuve CAVUSSIN – Jeanne LE BROCHER veuve KINSTLER – Michel LAVERGNE – Robert FINGERHUT - Emilienne LEVY épouse BERDAH – Claude BOURACHOT – Raymond BETORZ – Antoine CASASOPRANA

Mariages :

Bernard KÉRIVEN et Lydie COTTON – Steven HABABOU et Moriah BARTON – Fouad ABDALLAH et Raphaëlle BEMANANJARA dit RABEMANANJARA – Florent MARICHEZ et Emilie SAUZEAU – Philippe CATHÉ et Isabelle VINCENT

ÉTAT CIVIL : HORAIRES ÉLARGIS

Dans le but d'améliorer l'accueil du public, la Ville élargit les horaires pour le dépôt et retrait des cartes nationales d'identité et passeports **à compter du mois de septembre 2018.**

En dehors des horaires habituels, vous pourrez désormais obtenir un rendez-vous le jeudi (hors vacances scolaires) en soirée jusqu'à 19h et un samedi matin par mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des Affaires Générales au 01 45 18 82 24.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel forum associatif de la rentrée se tiendra le **samedi 8 septembre de 14h à 18h** quartier Montgolfier. Venez rencontrer les associations mauritiennes, assister à des démonstrations (escrime, hip hop, country) et participer à des animations qui vous aideront à faire votre choix parmi la panoplie d'activités proposée dans notre commune.

Adresse : mini stade face au centre sportif
9 avenue de la Villa Antony

LE SERVICE DES IMPÔTS AUX PARTICULIERS DE CHARENTON A CHANGÉ D'ADRESSE

Le Service des Impôts aux Particuliers (SIP) de Charenton a transféré ses bureaux au centre des finances publiques de Maisons-Alfort (51 rue Carnot). Le Service des Impôts aux Entreprises (SIE) reste à Charenton.



Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements particuliers ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

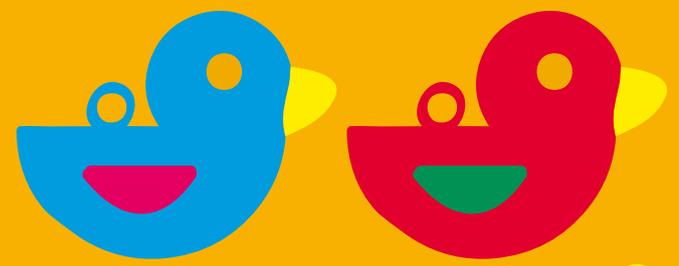
Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>

Attention : ne s'inscrire qu'une seule fois!



FÊTE DE LA
SAINT-MAURICE
29 et 30
Septembre

*Apéro du marché
Moules marinières
Fêtes des enfants
Animations
musicales*



2018